

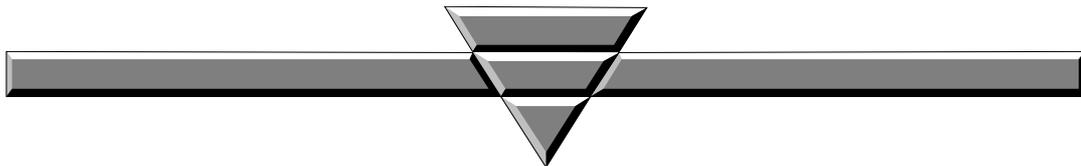


LE DÉPARTEMENT

MAPA : Marché à Procédure Adaptée

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

DÉPARTEMENT DU RHÔNE
ERASME – MISSION TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Parc d'Activités Innovantes - 69930 ST CLEMENT LES PLACES
Tél: 04.74.70.68.40 - Fax : 04.74.70.68.41
E-mail :



OBJET DU MARCHÉ :
**Animation et accompagnement expérimentation numérique et
personnes âgées en logement social**

Date et heure limites de réception des offres :
Le vendredi 8 juillet 2011 à 17h

Personne publique contractante : **DEPARTEMENT DU RHONE**

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Article premier : Objet de la consultation

1.1 - Objet :

Le centre Erasme, service d'innovation numérique du Département du Rhône, participe au projet Host conduit par l'OPAC du Rhône, visant à expérimenter l'utilisation de dispositifs numériques dans des logements sociaux pour personnes âgées. Ces dispositifs numériques pourront être des Webnappers, des télévisions connectées ou des tablettes numériques. Pour ce projet, des ateliers de co-conception seront organisés avec des personnes âgées volontaires habitant dans deux immeubles de l'Opac. L'un situé dans le Grand Lyon et l'autre en zone hors communauté urbaine.

La prestation de ce présent marché concerne l'animation de ces ateliers, le suivi, la formation et l'accompagnement des personnes âgées participant au projet.

Elle intègre par ailleurs la rédaction de retours d'expérimentation liés aux ateliers qui permettront le design des services, des outils et d'établir leurs conditions de réussite.

1.2 - Détail et planning :

La prestation comprendra :

- environ 3 jours de conception de l'ensemble de la démarche avec l'équipe d'Erasme et l'Opac.
- deux réunions de lancement fin septembre ou début octobre.
- 6 ateliers de 2 heures, préparation comprise. d'octobre à mi novembre.
- rédaction de notes de synthèse et deux réunions de débriefing suite aux ateliers à Erasme.
- une 15 aine de visites à domiciles pour accompagner les personnes âgées dans leur mise en route de l'utilisation des outils proposés.
- 6 demies-journées de visites à domicile (une par semaine, dans les jours qui suivent les ateliers).
- de mi novembre à fin janvier, animation par voie électronique uniquement.
- de fin janvier à fin mai : deux ateliers par mois (un dans chaque lieu).

Il est demandé au prestataire d'indiquer dans sa réponse :

- une proposition forfaitaire pour l'ensemble de la prestation
- un tarif au kilomètre, en précisant le point de départ, pour l'estimation des frais de déplacement.
- un tarif par journée d'animation supplémentaire (comptant un minimum de 5 jours), pour les évènements et manifestations numériques connexes

1.3 - Commande :

Le bon de commande sera notifié par la personne responsable du marché par voie postale et par mail.

Article 2 : Conditions de la consultation

2.1 - Etendue de la consultation

Le présente marché à procédure adaptée est soumis aux dispositions des articles 28 et 40.2 du Code des marchés publics.

2.2 - Modifications de détail au dossier de consultation

La personne responsable du marché se réserve le droit d'apporter au plus tard 10 jours avant la date limite pour la remise des offres, les modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

2.3- Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **1 mois** à compter de la date limite de réception des offres.

2.4 - Mode de règlement du marché

Le mode de règlement est le virement par mandat administratif. Le délai de paiement ne peut excéder 30 jours conformément à l'article 96 du code des marchés publics.

Article 3 : Présentation des candidatures et offres

Le présent dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française.

Chaque candidat aura à produire un projet de marché comprenant les pièces suivantes :

- ✓ le présent document, daté et signé
- ✓ une proposition financière : forfait global, tarif des frais de déplacement, coût à la journée supplémentaire.
- ✓ le CV de ou des personnes assurant l'animation, en mettant en avant les compétences et expériences mobilisées pour ce projet
- ✓ une note d'intention d'organisation et de méthodologie

Article 5 : Jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- **prix : 50% de la note**
- **références du prestataire : 30% de la note**
- **qualité technique et méthodologie : 20% de la note**

Le jugement des offres donnera lieu à un classement des offres. L'offre la mieux classée sera donc retenue.

Article 6 : Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les candidats transmettent leur offre (par courrier, par mail ou par fax) avant le vendredi 8 juillet 2011 à 17h et ce, à l'adresse suivante :

**DÉPARTEMENT DU RHÔNE
ERASME – MISSION TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Parc d'Activités Innovantes
69930 ST CLEMENT LES PLACES
Tél: 04.74.70.68.40 - Fax : 04.74.70.68.41
E-mail : pvincent@erasme.org**

Les plis qui seraient remis après la date et l'heure limites précitées, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Cachet de l'entreprise

Date et signature du candidat